

15 juin 2001
Français
Original: anglais

Vingt-sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida

Quatrième table ronde Financement international et coopération

Le financement international des programmes de lutte contre le VIH/sida est trop insuffisant, trop lent, trop fragmenté et trop coûteux en termes de transactions. La coopération internationale s'intensifie certainement, mais elle demeure ponctuelle et ne correspond pas toujours aux priorités nationales. Selon les estimations d'ONUSIDA, un programme de base de prévention du VIH/sida dans l'ensemble des pays en développement coûterait 9,2 milliards de dollars par an au moins, soit six fois le montant actuellement investi. Pour faire reculer l'épidémie et atténuer ses conséquences, il faut obtenir un financement considérablement accru de la part de toutes les sources, trouver de nouveaux partenaires et ériger en norme l'approche axée sur les pays.

A. Questions

1. *Engagement et impératifs politiques des pays en développement.* Dans quelle mesure les pays en développement ont-ils donné la priorité à la prévention du VIH/sida dans leurs programmes et leurs budgets de développement ou dans les appels qu'ils ont lancés pour obtenir une aide extérieure? Lorsqu'un engagement politique existe, se traduit-il par un engagement financier suffisant? Peu de programmes nationaux ont la portée, l'efficacité et les ressources requises pour étayer la capacité d'absorption des pays bénéficiaires de l'aide en question. Ces facteurs dissuadent-ils les donateurs d'engager davantage de dépenses?

2. *Engagements pris par les donateurs dans le contexte de la réduction de l'aide publique au développement (APD).* Le volume global de l'aide extérieure a

diminué tout au long des années 90, et la part du produit intérieur brut de l'ensemble des pays donateurs consacrée à cette aide a atteint un nouveau plancher. Bien que la part de l'APD réservée à la lutte contre le VIH/sida ait augmenté au cours de cette même période, cette croissance a été largement neutralisée par le déclin général de l'aide. Les estimations restent incertaines, mais les pays en développement et leurs partenaires investiront vraisemblablement cette année environ 1,5 milliard de dollars en faveur de la lutte contre le VIH/sida. Selon ONUSIDA, un programme de base couvrant la prévention, les soins, l'aide et le traitement dans tous les pays en développement devrait coûter environ 9,2 milliards de dollars par an d'ici à 2006. Ces prévisions n'incluent pas les dépenses liées à l'amélioration de l'infrastructure sanitaire dans les pays concernés, élément important pour la réussite de l'action engagée. Cet objectif peut-il être atteint? Les

impératifs liés au VIH/sida représentent-ils un enjeu politique suffisamment lourd pour catalyser un réel accroissement net de l'aide publique au développement?

3. *Appui aux stratégies, aux systèmes et aux programmes nationaux.* Une grande partie de l'aide à la lutte contre le VIH/sida prend la forme de projets modestes, souvent assortis de priorités, de délais et de règles en matière d'établissement des rapports. Dans quelle mesure l'efficacité des programmes de lutte contre le VIH/sida est-elle amoindrie par ces méthodes d'exécution? Quel est le degré de participation des autorités nationales responsables de la lutte contre le VIH/sida? Les projets coïncident-ils, d'une manière générale, avec les priorités et procédures nationales? Un appui aux programmes suffisant a-t-il été offert aux pays pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies multisectorielles et à coordonner les nombreuses sources dont provient l'aide extérieure?

4. *Mécanisme mondial de financement visant à mobiliser les contributions et à favoriser l'échange de biens collectifs mondiaux.* Quelle est la mesure dans laquelle l'absence d'un mécanisme mondial de financement largement accepté complique la création de partenariats, restreint les contributions émanant de fondations et de donateurs plus modestes, risque de causer des disparités et des chevauchements en matière de financement et fait s'accroître les coûts des transactions? Un tel mécanisme compléterait-il utilement les activités exécutées à l'échelle nationale et les investissements entre les pays et au niveau international?

5. *Mécanismes favorisant la participation des collectivités et de la société civile et l'affectation des ressources en leur faveur.* Les collectivités sont au premier plan de l'action contre le VIH/sida, à laquelle il sera essentiel de les associer plus étroitement ainsi que la société civile afin d'élargir la portée des mesures nationales de lutte contre le VIH/sida. Combien de pays disposent-ils de mécanismes permettant d'associer les collectivités et la société civile à la stratégie de lutte contre le VIH/sida, ou de leur affecter les ressources de manière durable et responsable?

B. Progrès récents

1. L'année écoulée a amené des changements radicaux dans le contexte politique de l'action mondiale contre le VIH/sida. Sur le plan politique, les pays en

développement sont plus nombreux que jamais auparavant à avoir engagé une action publique contre l'épidémie, et beaucoup d'entre eux ont augmenté le niveau des ressources investies. Trois grandes réunions de chefs de gouvernement se sont tenues au cours des seuls six derniers mois, en Afrique, en Asie et dans les Caraïbes. En ce qui concerne le financement extérieur, de nombreux donateurs bilatéraux et multilatéraux ont substantiellement augmenté leurs contributions et une multitude de fondations et d'entités du secteur privé ont annoncé de nouvelles et importantes contributions. La communauté internationale a elle aussi fait des progrès considérables vers la création d'un fonds mondial consacré au VIH/sida et à la santé dans le monde. L'épidémie est désormais en tête de l'ordre du jour international.

2. Les cinq dernières années ont été marquées par des progrès sur le plan de la coopération. À l'échelle internationale, la création d'ONUSIDA en 1996 a suscité un effort de collaboration et de cohérence sans précédent du système des Nations Unies (y compris de la Banque mondiale) en faveur des pays touchés par l'épidémie. Les objectifs fixés à l'issue du Sommet du Millénaire, qui concernent entre autres le VIH/sida, ont été très largement approuvés : pour la première fois, des objectifs quantifiables ont été convenus au niveau mondial dans le contexte de la lutte contre l'épidémie. À l'échelle régionale, un certain nombre de partenariats se sont formés ces dernières années, notamment l'Équipe spéciale chargée de la question du VIH/sida dans la région des Caraïbes (constituée de la CARICOM, de très nombreuses institutions régionales et d'organismes des Nations Unies), l'Initiative ouest-africaine et le Partenariat international contre le sida en Afrique (qui regroupe les gouvernements d'États africains, les pays qui coparrainent UNUSIDA, des organisations multilatérales et le secteur privé). Des partenariats se sont également formés dans des domaines spécialisés, entre les pouvoirs publics, des organismes internationaux, des organismes bilatéraux, des fabricants de vaccins, des établissements de recherche et de santé publique, des organismes techniques, des fondations et des compagnies privées.

3. En résumé, nous sommes aujourd'hui au seuil d'une nouvelle ère de coopération mondiale contre l'épidémie. L'enjeu consiste désormais à faire en sorte que cet intérêt croissant prenne la forme de partenariats plus larges et de ressources nouvelles.

C. Suite à donner : Recommandations à examiner

1. Chaque pays en développement doit engager indépendamment des autres une action contre le VIH/sida. Tous les partenaires extérieurs doivent oeuvrer ensemble sous la conduite du pays concerné et conformément à sa stratégie nationale.

L'expérience montre que le succès de la lutte contre l'épidémie suppose une action nationale énergique et l'existence d'un programme bien coordonné conçu et exécuté par le pays concerné. La réalisation de cet objectif dans davantage de pays exigera que l'on revoie le *processus* de mise en oeuvre des approches actuelles et la *teneur* de ces approches.

Recommandations : En ce qui concerne le processus, chaque pays doit élaborer, d'une manière participative, une stratégie globale et multisectorielle de prévention du VIH/sida. Tous les partenaires – qu'ils soient multilatéraux ou bilatéraux, appartiennent à la société civile, aient un caractère philanthropique ou privé – doivent faire de l'autorité nationale compétente en la matière le coordonnateur de l'essentiel de leur appui. Les objectifs de cet appui, et la manière dont il est fourni, doivent découler de la stratégie nationale et non pas être déterminés indépendamment de celle-ci. Les partenaires extérieurs doivent soit fournir un appui diversifié au programme soit appuyer chaque projet dans la seule mesure où il va dans le sens des stratégies nationales. Le pays et ses partenaires devront évaluer les progrès réalisés en se fondant sur des mesures communes inscrites dans la stratégie nationale. Chaque programme de prévention du VIH/sida devra en outre définir un cycle unifié pour la comptabilité, la supervision et l'établissement de rapports, auquel tous les partenaires devront se conformer. Les flux de ressources devront faire l'objet d'un suivi très rigoureux.

En ce qui concerne la teneur des approches, les autorités nationales et leurs partenaires doivent faire davantage d'efforts pour intégrer la question du VIH/sida dans les plans nationaux de développement et les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté, pour renforcer les capacités à faire face à ce problème dans tous les secteurs et renforcer aussi les systèmes et les infrastructures de santé.

2. Les pays en développement doivent accroître le volume des investissements nationaux consacrés à la lutte contre le VIH/sida.

Il est nécessaire d'accroître le volume des ressources consacrées à la lutte contre le VIH/sida et d'annoncer les engagements des pays, qui sont les préalables à l'obtention de soutiens extérieurs permanents.

Recommandations : Les pays en développement doivent considérer toutes les ressources nationales comme des sources potentielles d'appui aux efforts engagés contre l'épidémie. Cela suppose que l'on réexamine les priorités en matière de dépenses et que l'on augmente la part des crédits budgétaires dans le financement de l'action publique (au titre des plans nationaux de développement et des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté), que les économies réalisées par l'allègement de la dette soient allouées en priorité à la prévention du VIH/sida, que l'on mette en place des programmes de subventionnement et des fonds renouvelables pour financer l'accès aux soins et que l'on lance un appel au secteur privé afin qu'il accroisse sa participation en tant que partenaire de financement.

3. Les donateurs officiels, philanthropiques et privés doivent multiplier et accélérer les versements correspondant à leurs engagements financiers et techniques en faveur de la prévention du VIH/sida. Les partenariats doivent être élargis de façon à inclure davantage d'entreprises et de fondations.

Selon les estimations, 50 % à 75 % des 9,2 milliards de dollars nécessaires à l'échelle mondiale doivent provenir de sources extérieures. Toutefois, cette somme ne couvre que les coûts directs du VIH/sida, et n'inclut pas les dépenses supplémentaires considérables qui devront être engagées pour renforcer les infrastructures du système de santé.

Recommandations : Les gouvernements, les donateurs et les organisations non gouvernementales doivent tous accroître leurs contributions. Il faut de plus trouver de nouveaux partenaires, en particulier dans le

secteur des entreprises et dans les milieux philanthropiques. Pour accroître les ressources, il faut élargir les partenariats et recourir aux fonctions médiatrices qui existent au sein du système multilatéral. Les ressources destinées à la lutte contre le VIH/sida doivent être des ressources additionnelles, et non pas des ressources prélevées sur des fonds réservés à d'autres priorités liées au développement. Les liens de cause à effet qui unissent pauvreté et VIH/sida ne sont plus à démontrer, et réduire les autres investissements utiles au développement n'aura aucun avantage. Bien que les sommes nécessaires soient considérables, elles demeurent très comparables à celles qui ont pu être allouées par le passé à d'autres entreprises multilatérales, telles que les initiatives américano-européennes dont l'ex-Union soviétique a bénéficié au début des années 90.

4. La société civile devrait être au coeur de la coopération et du financement mondiaux.

La société civile a joué un rôle essentiel dans tous les pays qui mènent avec succès la lutte contre le VIH/sida.

Recommandations : À l'échelle mondiale, les représentants de la société civile devraient participer à tous les stades de la conception, de la prise de décisions et de la mise en oeuvre des entreprises collectives. Les participants devraient être très divers et inclure des personnes vivant avec le VIH/sida, des femmes, des hommes, des adultes et des jeunes. À l'échelle nationale, la société civile devrait jouer un rôle direct dans les organes directeurs qui s'occupent de la question du sida, et ces organes devraient à leur tour allouer directement aux collectivités et aux organisations de la société civile une part substantielle des ressources destinées à la prévention du VIH/sida.

5. Conclusion des négociations sur le fonds mondial

Un fonds mondial géré efficacement et assorti d'orientations techniques rigoureuses, d'une administration responsable et d'indicateurs contrôlables axés sur les résultats pourrait faciliter l'action mondiale à différents égards, car il permettrait : *d'accroître l'ensemble des ressources* allouées à la prévention du VIH/sida en garantissant aux donateurs publics et pri-

vés que leurs contributions seront affectées sans gaspillage aux domaines les plus urgents; d'inciter des donateurs nouveaux ou non traditionnels à contribuer à l'action contre le VIH/sida; de faire *s'accélérer le flux de ressources* en assurant un financement extérieur accru et en réduisant le nombre d'évaluations indépendantes; de réaliser des *économies d'échelle* au niveau des achats et de certaines autres activités « pesantes »; de réduire les dépenses liées à la recherche et aux transactions, pour les donateurs aussi bien que pour les bénéficiaires, et de *supprimer les disparités et les chevauchements* en matière de financement; de disposer d'une source sûre de financement de *biens collectifs mondiaux*, tels que la recherche de vaccins et de nouveaux moyens de prévention, les activités le long des frontières et des axes de transport routier et les actions menées auprès des réfugiés et des déplacés; et, enfin, d'assurer une *répartition équitable des fonds* entre les régions et les pays.

Recommandations : Il faudrait mener à bonne fin aussi rapidement que possible les négociations internationales consacrées au projet de création d'un fonds mondial.